



NOTE DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

CONTEXTE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2019.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 1 123 588,82 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	1 011 328,36 €
Excédent d'investissement cumulé :	121 525,04 €
Reste à réaliser N+1 :	- 9 264,58 €

Résultat cumulé	1 123 588,82 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement fait ressortir un résultat de clôture cumulé de 1 011 328,36 €.

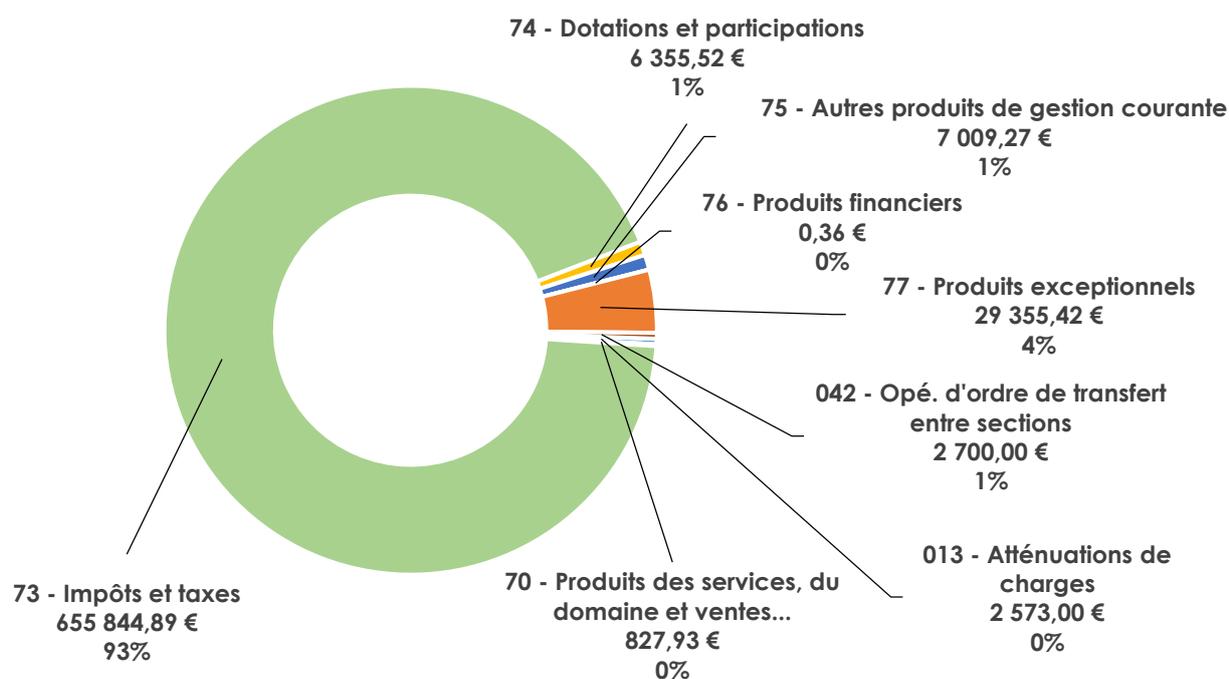
➤ Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 704 666,39 €, soit une augmentation de 2,31 % par rapport à 2018.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2019
013 - Atténuations de charges	2 573,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes...	827,93 €
73 - Impôts et taxes	655 844,89 €
74 - Dotations et participations	6 355,52 €
75 - Autres produits de gestion courante	7 009,27 €
Total des recettes de gestion courante	672 610,61 €
76 - Produits financiers	0,36 €
77 - Produits exceptionnels	29 355,42 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	701 966,39 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 700,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	2 700,00 €
TOTAL	704 666,39 €

Recettes de fonctionnement : CA 2019



Chapitre 013 - Atténuations de charges : Il s'agit de la participation des salariés aux tickets restaurant.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par la vente de concession dans le cimetière et les redevances d'occupation du domaine public par ERDF et GRDF.

Chapitre 73 - Impôts et taxes : Ce chapitre représente 93 % des recettes de fonctionnement. Il comprend notamment les taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti) pour un montant de 433 049 €, l'attribution de compensation de la

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour 160 143 € et la taxe locale sur la publicité extérieure pour 17 613,09 €.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Dans ce chapitre figure le Fonds de Compensation de la TVA des dépenses d'entretien pour 2 255,29 €, les compensations de l'Etat au titre des exonérations des taxes locales directes pour 1 554 €.

Chapitre 75 -Autres produits de gestion courante : Il s'agit principalement de l'encaissement des locations de la salle Boureau pour un montant de 6 705 €.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Dans ce chapitre figure les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

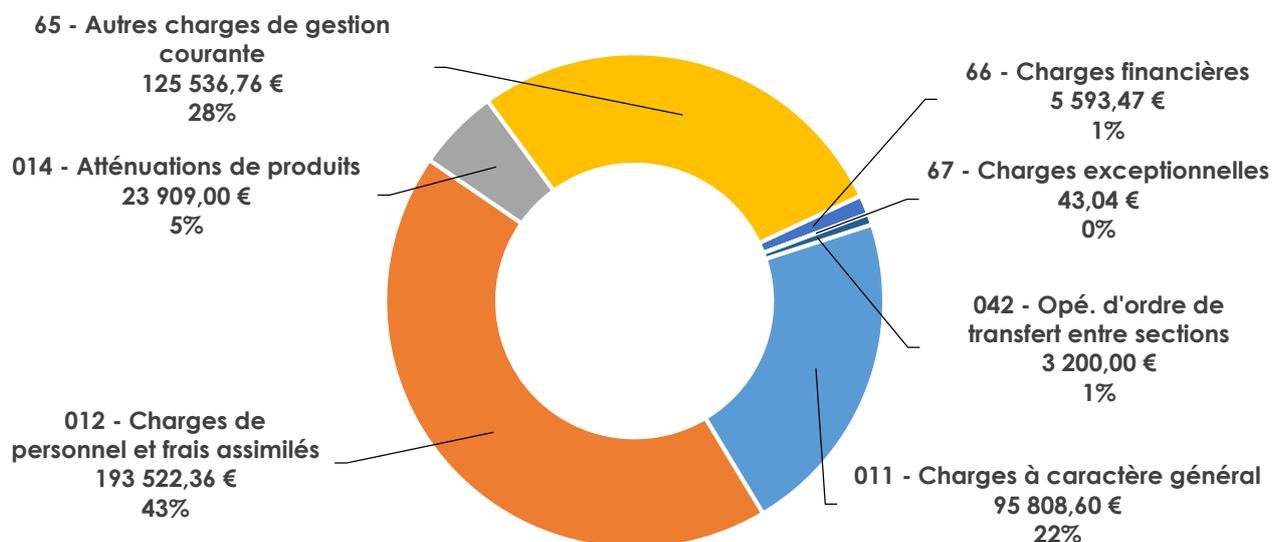
➤ Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 447 613,23 €, soit une diminution de 9,44% par rapport à 2018.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2019
011 - Charges à caractère général	95 808,60 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	193 522,36 €
014 - Atténuations de produits	23 909,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	125 536,76 €
Total des dépenses de gestion courante	438 776,72 €
66 - Charges financières	5 593,47 €
67 - Charges exceptionnelles	43,04 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	444 413,23 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 200,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 200,00 €
TOTAL	447 613,23 €

Dépenses de fonctionnement : CA 2019



Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payés par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance

Chapitre 012 - Charges de personnel : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Elles représentent 43% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 5 758 € et du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) pour 18 151 €.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre retrace les dépenses afférentes au Syndicat Intercommunal des centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (CPRH) pour 1 368,90 €, le versement des indemnités des élus pour 18 734,43 €, les subventions de fonctionnement aux associations pour 4 360 € et la participation de la commune aux frais liés à la scolarité des enfants de Bussy-Saint-Martin pour 98 732,35 €.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette pour un montant de 5 593,47 €.

Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections : Dans ce chapitre, figure la valeur comptable de la tondeuse de la commune qui a été cédée. Ces écritures comptables ne donnent pas lieu à des décaissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement fait ressortir un résultat de clôture cumulé excédentaire de 121 525,04 €.

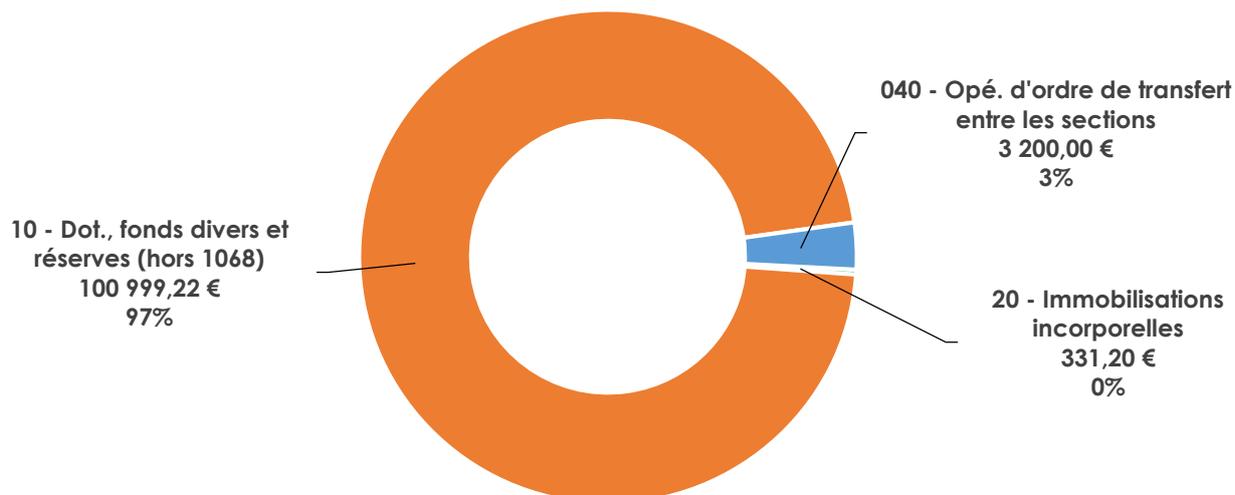
➤ Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 104 530,42 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2019
20 - Immobilisations incorporelles	331,20 €
Total des recettes d'équipement	331,20 €
10 - Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	100 999,22 €
Total des recettes financières	100 999,22 €
Total des recettes réelles d'investissement	101 330,42 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre les sections	3 200,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	3 200,00 €
TOTAL	104 530,42 €

Recettes d'investissement : CA 2019



Les principales recettes ont été constituées par :

- le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 33 166,88 €,
- la taxe d'aménagement pour 67 832,34 €.

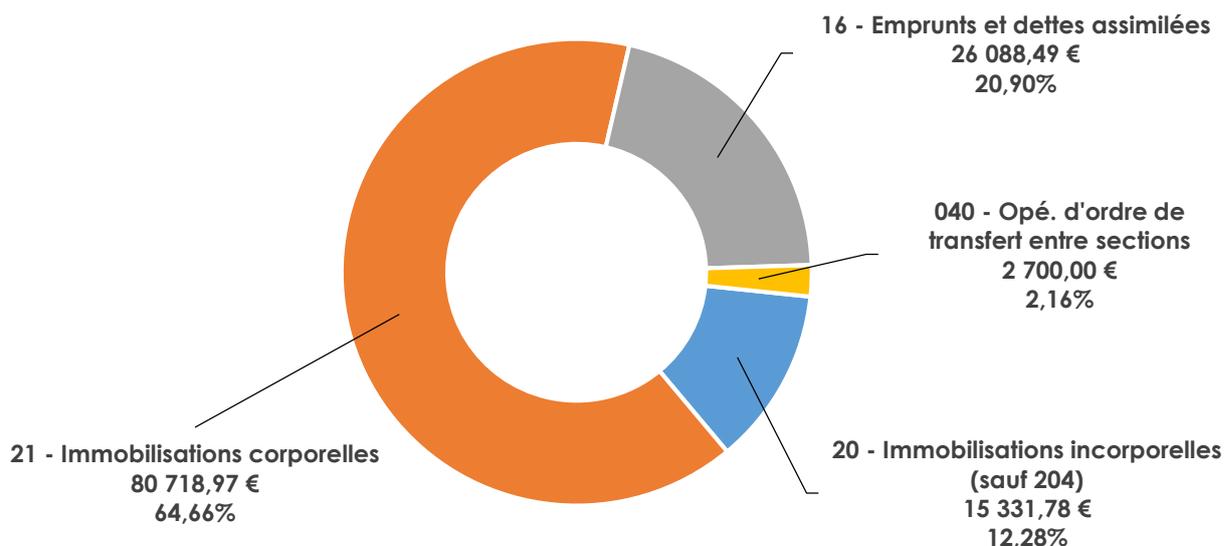
➤ Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 124 839,24 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2019
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 331,78 €
21 - Immobilisations corporelles	80 718,97 €
Total des dépenses d'équipement	96 050,75 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 088,49 €
Total des dépenses financières	26 088,49 €
Total des dépenses réelles d'investissement	122 139,24 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 700,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 700,00 €
TOTAL	124 839,24 €

Dépenses d'investissement : CA 2019



Les principaux investissements de l'année 2019 ont été les suivants :

- la réfection des places de stationnement rue du parc pour 43 200 €,
- la clôture du terrain de tennis pour 14 436 €,
- l'achat d'une tondeuse, d'un souffleur et de deux débroussailleuses pour 8 327,49 €,
- les honoraires du bureau d'études pour l'aménagement de la rue du parc pour 8 040 €,
- l'acquisition de la remise et les frais annexes pour l'aménagement d'un abribus scolaire rue du moulin pour 6 699,48 €,
- de quatre horloges astronomiques pour 4 408,80 €,
- l'acquisition des licences des logiciels métiers pour 4 140,48 €,
- les frais du bureau d'études et d'annonces légales pour la révision du Plan Local d'Urbanisme pour 3 151,30 €,
- d'un ordinateur, d'un projecteur et de son écran pour 2 641,80 €.

Le remboursement du capital de la dette pour l'année 2019 est de 26 088,49 €. L'encours de la dette au 31/12/2019 est de 214 336,28 €.

➤ Les principaux ratios financiers

Informations financières - ratios	€/habitant	Moyennes nationales de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement/population	623,30	619.00
Produit des impositions directes/population	614,63	331.00
Recettes réelles de fonctionnement/population	984,53	777.00
Dépenses d'équipement brut/population	134,71	276.00
Encours de dette/population	337,20	621.00
DGF/population	0	153.00

*communes de 500 à moins de 2000 habitants en 2017